

NOTES DE LECTURE

Dans le bel ouvrage collectif intitulé *Romainmôtier. Histoire de l'abbaye* (Lausanne, 2001, pp. 143-156), M. Germain HAUSMANN, qui étudie «les établissements religieux dépendant de Romainmôtier», place les prieurés de Bevaix et de Corcelles dans le groupe des «fondations autonomes cédées à l'origine directement à Cluny». Il établit une excellente synthèse de l'état des connaissances et souligne que seuls un ou deux moines assistaient le prieur. A Corcelles, toute vie monastique disparut au XV^e siècle; un acte de 1486 régla les conflits entre le prieuré et le curé du lieu qui desservait l'église.

Un dossier paru dans la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* (2001, pp. 7-48) est consacré à la redécouverte du monastère de Môtiers: Saint-Pierre de Vautravers. M. Jacques BUJARD avec «les églises de Môtiers: premiers résultats des recherches archéologiques» traite des fouilles exécutées sous le chemin passant entre l'église paroissiale et l'ancienne église du prieuré. Un édifice attesté dès le VI^e-VII^e siècle a été suivi d'une église double d'époque carolingienne, alors que la communauté monastique était prospère. Deux édifices parallèles, de l'époque romane, témoignent de l'existence d'une population assez nombreuse. Sept plans et diverses comparaisons avec des églises principalement situées dans l'actuel territoire suisse illustrent cette contribution qui renouvelle complètement nos connaissances. La pénurie de sources très anciennes n'empêche pas M. Jean-Daniel MOREROD d'étudier «le monastère de Vautravers avant le XIII^e siècle: éléments pour une reconstitution de son histoire et de son patrimoine». Il s'attache naturellement à sonder ce qu'on peut tirer d'un diplôme de l'empereur Henri IV, constate que les clunisiens de Payerne et l'Abbaye de La Chaise-Dieu se sont disputé le contrôle du monastère du Vautravers; l'auteur avec ses connaissances étendues cherche à préciser les origines du patrimoine et à le localiser.

Dans sa contribution «le Val-de-Travers de l'époque carolingienne à la fin du XII^e siècle: aspects institutionnels», M. Maurice de TRIBOLET reprend l'hypothèse d'une terre inhabitée entre les cités des Helvètes et des Séquanais, où les forêts «étaient considérées comme des biens royaux»; des soldats-défricheurs surveillaient les limites de l'empire carolingien. L'existence de ces hommes «royaux», un lieu-dit *ès Ansanges* et les droits régaliens exercés dans la région à partir de la résidence royale de Neuchâtel sont à prendre en compte pour l'étude de l'histoire ancienne du Val-de-Travers. Par le titre même de sa contribution, M. Antoine GLAENZER en précise l'objet: «le plaid de Saint-Pierre: présence du prieuré de Vautravers dans le Val-de-Ruz, XIV^e-XVI^e siècles». Le monastère a su faire enregistrer à temps ses droits et sauvegarder l'essentiel de ses revenus. Démonstration est fournie de la manière dont les églises du Val-de-Ruz sont affiliées au prieuré du Val-de-Travers, et de l'importance du *plaid* de Saint-Pierre; cette assemblée, grâce au comte de Neuchâtel, maintint en fait les droits du monastère contre les seigneurs de Valangin. Nous tenons dans ce dossier un solide ensemble de recherches et de réflexions inédites où se combinent divers angles d'approche.

Dans l'ouvrage collectif consacré à *Aegidius Tschudi und seine Zeit* (Bâle, 2002), M. Maurice de TRIBOLET a publié «Modèle confédéré et monarchie absolue: la ville de Neuchâtel en quête de souveraineté, 1406-1628». Cette étude montre combien étroitement le seigneur surveillait la cité, et à quel point celle-ci chercha à s'émanciper sous «l'attrait du modèle confédéré» d'autonomie. L'auteur s'appuie sur des documents originaux et les publications existantes, en scrutant avec acuité les textes. Pour les points de coutume qu'elle avait le privilège de rendre, la bourgeoisie du chef-lieu tenta même de s'ériger en égale du comte. Des litiges interminables opposaient les habitants du pays. Ceux du Val-de-Travers pétitionnèrent en vain en 1618 pour obtenir la rédaction des franchises et coutumes, afin de mettre fin aux manœuvres dilatoires de Neuchâtel qui cherchait à sauvegarder sa prérogative judiciaire. Ainsi s'exprima une sorte de sentiment d'égalité «dans le cadre d'une société d'ordres inégalitaire et hiérarchique».

M. Charles FROIDEVAUX, M^{me} Hortensia von ROTEN et M. Alexandre VOÛTE ont publié un article très bien documenté et illustré sous le titre «Neuchâtel: Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, demi-batz au millésime 1788» (Gazette numismatique suisse, N° 2, juin 2002, pp. 27-36). Le souverain avait autorisé la réouverture de l'atelier de Neuchâtel pour la frappe d'une monnaie qui faisait défaut dans la principauté. Charles Motta, de Môtiers, grava les coins nécessaires à la frappe; l'analyse métallurgique de nombreuses variantes des pièces montrent qu'elles sont «en billon et non en cuivre argenté». Complément important de l'histoire monétaire de Neuchâtel, l'article a été publié simultanément sur Internet qui met à disposition, en outre, les sources utilisées.

Une étude récente manquait encore sur «Adolphe Hirsch (1830-1901) directeur de l'observatoire de Neuchâtel de 1858 à 1901» (*Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, 124, pp. 23-39, 2001). Cette lacune vient d'être comblée par M^{me} Mika BURGAT-DIT-GRELLET et M. Jean-Paul SCHAEER, à l'occasion du centenaire de la mort du savant dont la culture scientifique était remarquable. Si Hirsch n'a pas fait de découvertes fondamentales, il a mis son savoir «au service des hommes pour une coordination optimale entre science et technique». Ses compétences, notamment dans les domaines de la détermination de l'heure, de la géodésie, du nivellement, enfin des poids et mesures ont fait connaître au loin Neuchâtel et son observatoire. Tenace, ce savant polyglotte avait une grande force de persuasion, un charme rayonnant et une habileté permettant de venir à bout des obstacles. Né à Halberstadt (Saxe), il devint Suisse par son agrégation à la commune des Bayards un an avant sa mort. De la plume de M. Jean-Paul SCHAEER, il faut signaler aussi un article sur «Louis Agassiz et les naturalistes neuchâtelois émigrés aux Etats-Unis après la Révolution de 1848» (*Nouvelle revue neuchâteloise*, N°s 71-72, 2001). Il contient des données nouvelles extraites d'ouvrages récents, en anglais.

Architecture moderne et contemporaine en ville de Neuchâtel (un volume étroit de 108 pages, très illustré, 2001) présente de manière succincte un choix d'édifices très divers construits à partir des années 1930. Ce guide repose sur un inventaire

très complet établi par M^{me} Nadja MAILLARD, historienne de l'art, auteure également d'une introduction qui expose l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, les dispositions légales, enfin les réactions du public et des professionnels.

En juin 1997, la ville de Neuchâtel avait publié dans le même format *Promenades touristiques*, alertement commentées par M. Jean-Pierre JELMINI, à l'appui de huit itinéraires touristiques fléchés dans toute la ville. Des dessins précis des édifices anciens les plus remarquables, de solides données historiques, des plans d'orientation et un index font l'attrait de ce guide très maniable de 144 pages. MM. Alexandre BUTTLER et Alain SCHWAB se sont chargés du « regard sur la nature qui nous entoure en ville », en passant par le jardin botanique de l'Université.

Jean COURVOISIER